

# **CHAMPIONNAT INDIVIDUELS VETERANS**

Bonjour à Tous,

Nous vous informons que les inscriptions pour le **Championnat individuel VETERANS CD76TT 2022/2023** sont possibles dès à présent

**Date butoir pour ces inscriptions le vendredi 28 Octobre 2022.**

**Pour Info** : il y a 3 tours les samedis : 12 Novembre, 17 Décembre et 6 Mai, et une finale pour les joueurs ayant participé à, au moins 2 tours, le 3 juin 2023.

Sportivement

P/Dominique Commare

Le secrétariat



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**



**REGLEMENT  
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL  
VETERANS  
2022-2023**

**« Règlement en conformité et complémentarité des règlements fédéraux »  
Dates de dernière mise à jour : 10/10/2022**

Cette compétition du CD76 est régie par les normes et règles suivantes :

- Les règlements fédéraux
- Les règles spécifiques du CD76TT ci-après.
- Application des protocoles sanitaires en vigueur (FFTT, CD76TT, arrêtés préfectoraux, arrêtés communaux)

Les responsables de l'épreuve sont habilités à adapter ce règlement lors de chaque étape de cette épreuve, en fonction du nombre d'inscrits et de toute situation particulière.

**Article 1 : Conditions de participations :**

- 1) Le Championnat individuel vétérans est réservé aux joueurs et joueuses en possession d'une licence FFTT traditionnelle, dans un club du département, âgés de plus de 40 ans au 1er janvier de la saison en cours.
- 2) Inscriptions : les joueurs doivent être inscrits avant le jour de l'épreuve et régler la somme due.
- 3) Déroulement : Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

**Article 2 : Formule des tours :**

**1) Horaire de la compétition :** 12h00 à 19h00 (maximum).

**2) Absences :** Les inscrits, qui seront absents à un tour, doivent avertir dans la semaine précédant le tour en pointant, ou jusqu'au matin (10h00), uniquement par mail ou courrier à : [dce@cd76tt.fr](mailto:dce@cd76tt.fr) et/ ou au Juge-arbitre du tour, sinon ils peuvent descendre d'un groupe.

**3) Présences :** Les joueurs confirment leurs présences en pointant afin de ne pas avoir de poules incomplètes.

**4) Compositions des groupes :** Les participants sont répartis par groupes de 24 joueurs maxi, toutes catégories et sexes confondus (GR1, GR2, GR3....)

**5) Nombre de poules dans les groupes :** Chaque groupe est composé de poules (1, 2, 3 ou 4) de 5 ou 6 joueurs (application du serpent, (Voir Article 3),

**6) Préparation des poules :** Les poules sont établies le matin, avant le tour, et ne seront pas modifiées

dans la mesure du possible (sauf si poule de moins de 4 joueurs).

**7) Horaires :** Pointage 11h30 pour certains groupes et 13h00 pour les autres pour démarrer la compétition dès 12h00 ou 13h30 pour les présents (les retardataires pourront intégrer leur poule dans la ½ heure qui suit l'heure officielle du début de la compétition).

**8) Tableau final :** des 1/2 finale et finale par groupe, pour au moins le 1er voir 2ème de chaque poule (quand plusieurs poules) et classement pour les autres joueurs, suivant le temps restant et la décision du responsable.

**9) Montées entre les groupes :** Les premiers, au moins, de chaque poule d'un groupe montent dans le groupe supérieur lors du tour 2 ou 3 suivants.

**10) Classements :** A la fin des 2 premiers tours la liste des présents et des absents est ordonnée, en fonction :

- du classement du tour, par groupe.
- des absents excusés qui sont classés en dernier de leur groupe.
- des absents non-excuses qui sont classés après les premiers du groupe inférieur

### **Article 3 : Composition des groupes et poules :**

**1) 1<sup>er</sup> tour :** Une liste de tous les inscrits est établie, en fonction des points du classement individuel FFTT en cours puis application de la formule (article 2)

#### **2) 2ème et 3ème tour :**

- La composition des groupes est établie en fonction du classement obtenu lors du tour précédent avec 4 montées minimum par groupe.
- Un joueur absent, excusé, ou nouvel inscrit au tour précédent est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui (règlements fédéraux, Règlements Sportifs, Titre III Critérium Fédéral, chapitre 3 - III.302 – Placement des joueurs)

### **Article 4 : Déroulement Finale Départementale :**

**1) Qualification :** Les joueurs ayant participé à 2 tours préliminaires au moins, peuvent participer à la finale Départementale.

Un repêchage de joueurs n'ayant fait qu'un seul tour, pourra être fait dans certaines catégories, avec en priorité les absents excusés ou repêchage par décision du responsable de l'épreuve et de la commission vétérans.

#### **2) Catégories des finales :**

Les catégories sont Mixtes : V1, V2, V3, V4 et V5.

#### **3) Titres en Simple :**

Les participants ne peuvent évoluer que dans leur catégorie.

Répartition en poules de 4 joueurs ou plus, chaque poule qualifie, au minimum, 2 joueurs pour un tableau final à élimination directe. (Les rencontres de classement peuvent être organisées).

#### **4) Titres en Double :**

##### **Mixité complète : Equipes doubles possibles : Dames/Dames, Dames/Messieurs ou Messieurs/Messieurs) :**

- les participants ne peuvent participer que dans une catégorie.
- les joueurs ou joueuses peuvent participer dans une catégorie de numéro inférieur à la leur : la catégorie de l'équipe sera la catégorie du joueur le plus jeune des deux.
- dans chaque catégorie, les équipes sont réparties dans un tableau à élimination directe\*

Le serpent est appliqué en totalisant les points des 2 joueurs pour chaque équipe

*\*en poule unique s'il n'y a que 3 équipes.*

#### **5) Coupe Jean BRUNEL (Coupe du CD76) :**

Tableau à élimination directe, peuvent s'y inscrire :

- Toutes les joueuses et tous les joueurs éliminés lors des poules de simple.
- les joueurs et joueuses éliminés n'ayant disputé que deux rencontres en simple.

Pour rappel Il n'y a plus de finale régionale depuis la fusion des Ligues de Basse et Haute Normandie.

#### **Responsable Du Championnat Individuel Vétérans :**

Dominique Commare  
888 Route de Bolleville  
76210 Lanquetot  
Tél : 02.35.31.81.38 / 06.51.51.72.98  
E-Mail : [dce@cd76tt.fr](mailto:dce@cd76tt.fr)